

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01987

Numéro SIREN : 493 150 239

Nom ou dénomination : ECHIROLLES DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 03/02/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001044

Certifié conforme

DocuSigned by:

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Zac de Comboire 38130 ECHIROLLES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 9 3 1 5 0 2 3 9 0 0 0 1 7		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/01/2022	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	149 859	AG	110 463	39 395
		Fonds commercial (1)	AH	218 602	AI		218 602
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	3 600 000	AO		3 600 000
		Constructions	AP	34 214 182	AQ	8 506 112	25 708 069
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 765 864	AS	6 927 019	838 845
		Autres immobilisations corporelles	AT	5 296 107	AU	4 648 109	647 998
		Immobilisations en cours	AV	117 149	AW		117 149
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	3 407 019	BE		3 407 019
		Prêts	BF	180 075	BG		180 075
		Autres immobilisations financières*	BH	482 200	BI		482 200
	TOTAL (II)		BJ	55 431 060	BK	20 191 705	35 239 355
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	111 983	BM		111 983
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	8 382 649	BU	142 834	8 239 815
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	482 273	BY	11 300	470 973
		Autres créances (3)	BZ	5 600 937	CA		5 600 937
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	6 594 842	CG		6 594 842
Charges constatées d'avance (3)*		CH	323 451	CI		323 451	
TOTAL (III)		CJ	21 496 136	CK	154 134	21 342 002	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	76 927 197	1A	20 345 839	56 581 358	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		68 602	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION		Néant ☐
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500 000 ...)	DA	7 500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	750 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 237 979	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 233 852	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	12 721 832
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	614 482	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	614 482	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	28 540 434	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	972 707	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 241 889	
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 816 202	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	673 809	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	43 245 043 /	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	56 581 358	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	16 169 553	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	123 000 634	FB		FC	123 000 634	
	Production vendue { biens * services *	FD	11 125 181	FE		FF	11 125 181	
		FG	2 316 083	FH		FI	2 316 083	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	136 441 898	FK		FL	136 441 898	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	33 723	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	200 764	
	Autres produits (1) (11)					FQ	178 471	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	136 854 858
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	112 087 630	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(405 189)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	182 345	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	14 915	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 370 573	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 265 993	
	Salaires et traitements*					FY	8 091 968	
	Charges sociales (10)					FZ	2 810 906	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	2 337 790
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	154 134
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	27 487	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	131 938 556
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 916 301	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	51 393	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	20 383	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	71 776	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	366 346	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	366 346	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(294 569)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 621 732	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise		SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	169 623	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	177 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	346 623	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	170	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	153 891	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	154 061	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	192 561	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	567 046	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 013 395	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	137 273 258	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	134 039 406	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	3 233 852	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	1 891
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	450 923
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	84 246
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	7 214	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Voir état annexe						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(lignes 1 à 9)
N° 2053

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation

SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION

[illegible]

Annexe

 Règles et méthodes comptables**SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2022, dont le total est de 56 581 358 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 233 853 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 10 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, depuis 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société SAS Echirolles Distribution réalise l'ensemble de ses opérations.

Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entraîné la limitation de circulation des consommateurs.

La société SAS Echirolles Distribution, en collaboration avec le mouvement E.Leclerc, a quant à elle, à ce jour fait face aux effets du Coronavirus.

SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION**Comptes Annuels****Notes sur le bilan****Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	218 602			218 602
- Fonds commercial	149 859			149 859
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	368 461			368 461
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 600 000			3 600 000
- Constructions sur sol propre	34 214 182			34 214 182
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels	7 659 050	106 815		7 765 865
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 692 024	76 632		4 768 655
- Matériel de transport	27 927			27 927
- Matériel de bureau et Informatique, mobilier	406 685	92 840		499 526
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	22 159	94 990		117 150
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	50 622 028	371 277		50 993 305
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	3 394 374	12 645		3 407 019
- Prêts et autres Immobilisations financières	551 928	110 347		662 275
Immobilisations financières	3 946 302	122 992		4 069 295
ACTIF IMMOBILISE	54 936 791	494 269		55 431 061

SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION**Comptes Annuels****Notes sur le bilan****Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	87 396	23 067		110 464
Immobilisations incorporelles	87 396	23 067		110 464
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	6 724 935	1 781 178		8 506 113
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 630 910	296 109		6 927 019
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 989 217	213 850		4 203 067
- Matériel de transport	27 927			27 927
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	393 528	23 587		417 115
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 766 518	2 314 723		20 081 242
ACTIF IMMOBILISE	17 853 914	2 337 791		20 191 705

SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION**Comptes Annuels****Notes sur le bilan****Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 068 938 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	180 075		180 075
Autres	482 200		482 200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	482 273	482 273	
Autres	5 600 938	5 600 938	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	323 451	323 451	
Total	7 068 938	6 406 662	662 275
Prêts accordés en cours d'exercice	36 496		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs à recevoir	27 308
Penalités socara	90 000
Ristournes socara à recevoir	320 385
Ristournes a recevoir	1 272 000
Contrat r. socara à recevoir	102 969
Ristournes socara drive à recevoir	20 027
Contrat r. drive socara à recevoir	8 289
Etat produits Ó recevoir	12 253
Divers produits à recevoir	18 573
Total	1 871 803

SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION**Comptes Annuels****Notes sur le bilan****Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 7 500 000,00 euros décomposé en 75 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	75 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	75 000	100,00

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	791 482		147 142	29 858	614 482
Total	791 482		147 142	29 858	614 482
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières			147 142	29 858	
Exceptionnelles					

Provision pour litige client : 2 000 €

Provision pour litige Galec 2013-2015 : 357 482 €

Provision pour litiges prud'homaux : 255 000 €

SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION**Comptes Annuels****Notes sur le bilan****Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 43 245 044 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	28 540 434	2 417 418	9 713 473	16 409 543
- à plus de 1 an à l'origine	973 314	587 887	385 428	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 241 890	9 241 890		
Dettes fiscales et sociales	3 815 596	3 248 550		567 046
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	673 810	673 810		
Produits constatés d'avance				
Total	43 245 044	16 169 554	10 098 901	16 976 589
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 314 110			
(**) Dont envers les associés	250 923			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	28 483 594		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	28 483 594		

SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION**Comptes Annuels****Notes sur le bilan****Charges à payer**

	Montant
Eau à payer	4 800
Electricité, gaz à payer	4 800
Cotisation socara à payer	51 960
Achats à payer	430 282
Taxe poisson à payer	8 700
Frais d'étude à payer	2 760
Honoraires à payer	2 253
Publicité à payer	151 932
Cotisations à payer	113 710
Droits d'auteur à payer	5 000
Interets courus emprunt	56 840
Interet couru s/p.salarie	25 180
Intérêts sur comptes courants	1 891
Congés payés provisionnés	617 509
13e mois à payer	81 636
Primes à payer	159 000
Participation à payer	567 046
Primes annuelles prov.	52 000
Forfait social à payer	113 409
Formation continue à payer	7 223
Participation construction à payer	39 545
Taxe apprentissage à payer	18 373
Taxe handicapés à payer	40 000
Charges sociales sur congés payés	197 603
Charges sociales primes à payer	77 003
Charges sociales Primes Bilan	16 640
Autre impôt & taxe à payer	199
Cet à payer	202 029
Taxe foncière à payer	60 319
Tascom à payer	399 519
Aut. taxes à payer	201 326
Taxe pub à payer	41 811
Abo greenflex 07/2019 a04/2022	1 700
Abo medecine du travail	
Abo holiday planexa contrat	129
Abo dell licence oracle	189
Abo cegid abt maint.paie 08a01.20	329
Abo infomil maint inf 01.19 a 12.19	6 500
Abo infomil fibre 02.19a01.2020	1 235
Abo cogeparc	1 824
Abo cac vilaine&associes	35 000
Abo ce 01 a 12	2 000
Abo assurandis franchise geree an	2 000
Abo assurandis vehiculeles ann	238
Site et portail E.Leclerc	7 370
Total	3 810 812

Autres informations

COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

18

SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION**Comptes Annuels****Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Tel d avance	30 000		
Cotisations d avance	292 000		
Assurance d avance	780		
Publicité d avance	671		
Total	323 451		

SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION**Comptes Annuels****Notes sur le compte de résultat****Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

Montant compris dans les charges financières : 1 891 euros

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	170	
Indemnités de ruptures salariales	151 425	
Divers charges exceptionnelles	2 467	
Pénalités fournisseurs		114 220
Reprise de provision litige Prud'homme		177 000
Produits sur opérations de gestions		359
Remboursement social		16 638
Remboursement sushi		31 501
Régularisations diverses		6 906
TOTAL	154 062	346 624

Résultat et impôts sur les bénéfices**Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	3 233 853
+ Impôts sur les bénéfices	1 013 395
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	4 247 248
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	4 247 248

SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION**Comptes Annuels****Notes sur le compte de résultat****Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	4 621 732	1 105 513	3 516 219
+ Résultat exceptionnel	192 562	51 074	141 488
- Participations des salariés	567 046	143 192	423 854
Résultat comptable	4 247 248	1 013 395	3 233 853
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 159 527 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	638 106
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	638 106
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	159 527
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

 Notes sur le compte de résultat**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2018, la société SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS COPYXIS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION**Comptes Annuels****Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 287 personnes dont 6 apprentis.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres	22	
Agents de maîtrise et techniciens	32	
Employés	233	
Ouvriers		
Total	287	

Informations sur les dirigeants**Rémunérations allouées aux membres des organes de direction**

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	12 209 895
Avals et cautions	12 209 895
Engagements en matière de pensions	359 041
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	12 520 095
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 359 041 euros
La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Les engagements de retraite sont en partie couverts par un contrat d'assurance.

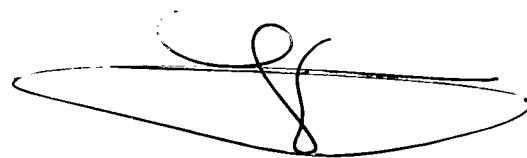
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 1.25 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : TG 05

L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :

- Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
- Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

La méthode retenue par la société à compter de l'exercice clos le 31/01/2022 est la méthode « ANC 2021 ».



ECHIROLLES DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
 Au capital de : 7 500 000 Euros
 Siège social : ZAC de Comboire
 38130 ECHIROLLES

Copie certifiée conforme

RCS: 493 150 239 RCS GRENOBLE
 SIRET: 493 150 239 000 17

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT (exercice clos le 31 janvier 2022)

* Dividendes : 2 700 000,00 euros

* Autres réserves : 533 852,72 euros

 3 233 852,72 euros

Le dividende global s'élève en conséquence à 2 700 000 Euros, soit un dividende de 36 Euros par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 108 Euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit la somme de 2 699 892 Euros n'étant pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

Exercices	Dividende par actions	Revenue par action éligible à l'abattement édicté par l'article 158-3 du CGI (personnes physiques)	Revenue par action non éligible à l'abattement édicté par l'article 158-3 du CGI (personnes morales)
2019	20,00 €	20,00 € (soit un montant global de 60,00 €)	20,00 € (soit un montant global de 1 499 940,00 €)
2020	22,00 €	22,00 € (soit un montant global de 66,00 €)	22,00 € (soit un montant global de 1 649 394,00 €)
2021	20,00 €	20,00 € (soit un montant global de 60,00 €)	20,00 € (soit un montant global de 1 499 940,00 €)

**II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
28 JUILLET 2022****RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat proposée par le Président, savoir :

* Dividendes : 2 700 000,00 euros

* Autres réserves : 533 852,72 euros

3 233 852,72 euros

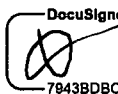
Le dividende global s'élève en conséquence à 2 700 000 Euros, soit un dividende de 36 Euros par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 108 Euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit la somme de 2 699 892 Euros n'étant pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

Exercices	Dividende par actions	Revenue par action éligible à l'abattement édicté par l'article 158-3 du CGI (personnes physiques)	Revenue par action non éligible à l'abattement édicté par l'article 158-3 du CGI (personnes morales)
2019	20,00 €	20,00 € (soit un montant global de 60,00 €)	20,00 € (soit un montant global de 1 499 940,00 €)
2020	22,00 €	22,00 € (soit un montant global de 66,00 €)	22,00 € (soit un montant global de 1 649 394,00 €)
2021	20,00 €	20,00 € (soit un montant global de 60,00 €)	20,00 € (soit un montant global de 1 499 940,00 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Monsieur Olivier TRICHET

DocuSigned by:

7943BDBC3682407...



**commissaire
aux comptes**

Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

ECHIROLLES DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 500 000 €

ZAC de Comboire

38130 - ECHIROLLES

R.C.S. GRENOBLE – 493 150 239

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 janvier 2022

S.A.S. ECHIROLLES DISTRIBUTION

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels
Exercice clos le 31 janvier 2022

A l'assemblée générale de la société ECHIROLLES DISTRIBUTION,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ECHIROLLES DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ECHIROLLES DISTRIBUTION à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous

S.A.S. ECHIROLLES DISTRIBUTION

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels
Exercice clos le 31 janvier 2022

informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion à la date d'émission de notre rapport.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

S.A.S. ECHIROLLES DISTRIBUTION

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 janvier 2022

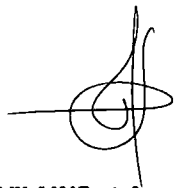
6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Herblain, le 21 juillet 2022,



Cabinet VILAINE et Associés

Commissaire aux Comptes
Représenté par Marc SOUCARRE



Thomas BASTHISTE

Commissaire aux Comptes

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

S.A.S. ECHIROLLES DISTRIBUTION

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 janvier 2022

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan actif

Cabinet Vilaine et associés
Commissariat aux comptes

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2022	Net 31/01/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	149 859	110 464	39 396	62 463
Fonds commercial (1)	218 602		218 602	218 602
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 600 000		3 600 000	3 600 000
Constructions	34 214 182	8 506 113	25 708 069	27 489 247
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 765 865	6 927 019	838 846	1 028 140
Autres immobilisations corporelles	5 296 108	4 648 109	647 998	715 963
Immobilisations corporelles en cours	117 150		117 150	22 159
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3 407 019		3 407 019	3 394 374
Prêts	180 075		180 075	143 578
Autres immobilisations financières	482 200		482 200	408 349
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	55 431 061	20 191 705	35 239 356	37 082 877
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	111 983		111 983	126 898
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 382 649	142 834	8 239 815	7 869 425
Avances et acomptes versés sur commandes				798
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	482 273	11 300	470 973	863 398
Autres créances	5 600 938		5 600 938	5 811 792
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				1 000 000
Disponibilités	6 594 842		6 594 842	9 188 226
Charges constatées d'avance (3)	323 451		323 451	382 671
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 496 136	154 134	21 342 002	25 243 207
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	76 927 197	20 345 839	56 581 358	62 326 084
(1) Dont droit au bail			68 602	68 602
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

Cabinet Vitaine et associés
Commissariat aux comptes

	31/01/2022	31/01/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 500 000	7 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	750 000	750 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 237 979	22 281
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 233 853	2 715 698
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 721 832	10 987 979
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	614 482	791 482
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	614 482	791 482
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	28 540 434	34 636 245
Emprunts et dettes financières diverses (3)	972 707	1 982 290
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 241 890	9 240 429
Dettes fiscales et sociales	3 816 203	3 852 080
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	673 810	835 578
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	43 245 044	50 546 623
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	56 581 358	62 326 084
(1) Dont à plus d'un an (a)	27 075 490	29 367 275
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 169 554	21 179 348
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		776 761
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

Cabinet Vilaine et associés
Commissariat aux comptes

	31/01/2022	31/01/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	123 000 635	126 173 463
Production vendue (biens)	11 125 181	
Production vendue (services)	2 316 083	2 178 218
Chiffre d'affaires net	136 441 899	128 351 682
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	33 723	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	200 765	341 396
Autres produits	178 472	209 934
Total I	136 854 859	128 903 012
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	112 087 631	101 923 624
Variations de stock	-405 189	2 039 346
Achats de matières premières et autres approvisionnements	182 345	157 029
Variations de stock	14 915	-53 542
Autres achats et charges externes (a)	4 370 573	4 336 831
Impôts, taxes et versements assimilés	2 265 994	2 214 712
Salaires et traitements	8 091 968	8 078 495
Charges sociales	2 810 907	2 815 536
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 337 791	2 442 754
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	154 134	8 484
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	27 488	73 548
Total II	131 938 557	124 036 817
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 916 302	4 866 195
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	51 393	21 293
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	20 384	18 896
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	71 777	40 189
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	366 347	383 500
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	366 347	383 500
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-294 570	-343 311
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 621 732	4 522 884

Compte de résultat (suite)

Cabinet Vilaine et associés
Commissariat aux comptes

	31/01/2022	31/01/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	169 623	285 167
Sur opérations en capital		22 259
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	177 000	
Total produits exceptionnels (VII)	346 623	307 426
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	170	97 425
Sur opérations en capital	153 892	3 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		410 000
Total charges exceptionnelles (VIII)	154 062	510 426
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	192 562	-203 000
Participation des salariés aux résultats (IX)	567 046	540 348
Impôts sur les bénéfices (X)	1 013 395	1 063 838
Total des produits (I+III+V+VII)	137 273 259	129 250 627
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	134 039 406	126 534 928
BENEFICE OU PERTE	3 233 853	2 715 698
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		3 068
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 891	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Cabinet Vilaine et associés
Commissariat aux comptes

SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2022, dont le total est de 56 581 358 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 233 853 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2021 au 31/01/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 10 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

 Faits caractéristiques*Cabinet Vilaine et associés
Commissariat aux comptes***Autres éléments significatifs**

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, depuis 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société SAS Echirolles Distribution réalise l'ensemble de ses opérations.

Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entraîné la limitation de circulation des consommateurs.

La société SAS Echirolles Distribution, en collaboration avec le mouvement E.Leclerc, a quant à elle, à ce jour fait face aux effets du Coronavirus.

Notes sur le bilan

Cabinet Vilaine et associés
Commissariat aux comptes

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	218 602			218 602
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	149 859			149 859
Immobilisations incorporelles	368 461			368 461
- Terrains	3 600 000			3 600 000
- Constructions sur sol propre	34 214 182			34 214 182
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 659 050	106 815		7 765 865
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 692 024	76 632		4 768 655
- Matériel de transport	27 927			27 927
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	406 685	92 840		499 526
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	22 159	94 990		117 150
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	50 622 028	371 277		50 993 305
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	3 394 374	12 645		3 407 019
- Prêts et autres immobilisations financières	551 928	110 347		662 275
Immobilisations financières	3 946 302	122 992		4 069 295
ACTIF IMMOBILISE	54 936 791	494 269		55 431 061



Notes sur le bilan

Cabinet Vilaine et associés
Commissariat aux comptes

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	87 396	23 067		110 464
Immobilisations incorporelles	87 396	23 067		110 464
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	6 724 935	1 781 178		8 506 113
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 630 910	296 109		6 927 019
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 989 217	213 850		4 203 067
- Matériel de transport	27 927			27 927
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	393 528	23 587		417 115
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 766 518	2 314 723		20 081 242
ACTIF IMMOBILISE	17 853 914	2 337 791		20 191 705

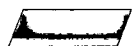
 Notes sur le bilan
Cabinet Vilaine et associés
Commissariat aux comptes**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 068 938 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	180 075		180 075
Autres	482 200		482 200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	482 273	482 273	
Autres	5 600 938	5 600 938	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	323 451	323 451	
Total	7 068 938	6 406 662	662 275
Prêts accordés en cours d'exercice	36 496		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs à recevoir	27 308
Penalites socara	90 000
Ristournes socara à recevoir	320 385
Ristournes a recevoir	1 272 000
Contrat r. socara à recevoir	102 969
Ristournes socara drive à recevoir	20 027
Contrat r. drive socara à recevoir	8 289
Etat produits Ó recevoir	12 253
Divers produits à recevoir	18 573
Total	1 871 803



Notes sur le bilan

Cabinet Vitaine et associés
Commissariat aux comptes

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500 000,00 euros décomposé en 75 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	75 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	75 000	100,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	791 482		147 142	29 858	614 482
Total	791 482		147 142	29 858	614 482
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			147 142	29 858	

Provision pour litige client : 2 000 €

Provision pour litige Galec 2013-2015 : 357 482 €

Provision pour litiges prud'homaux : 255 000 €

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 43 245 044 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	28 540 434	2 417 418	9 713 473	16 409 543
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	973 314	587 887	385 428	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 241 890	9 241 890		
Dettes fiscales et sociales	3 815 596	3 248 550		567 046
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	673 810	673 810		
Produits constatés d'avance				
Total	43 245 044	16 169 554	10 098 901	16 976 589
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 314 110			
(**) Dont envers les associés	250 923			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	28 483 594		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	28 483 594		

Notes sur le bilan

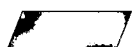
Cabinet Vilaine et associés
Commissariat aux comptes

Charges à payer

	Montant
Eau à payer	4 800
Electricité, gaz à payer	4 800
Cotisation socara à payer	51 960
Achats à payer	430 282
Taxe poisson à payer	8 700
Frais d étude à payer	2 760
Honoraires à payer	2 253
Publicité à payer	151 932
Cotisations à payer	113 710
Droits d auteur à payer	5 000
Interets courus emprunt	56 840
Interet couru s/p.salarie	25 180
Intérêts sur comptes courants	1 891
Congés payés provisionnés	617 509
13e mois à payer	81 636
Primes a payer	159 000
Participation à payer	567 046
Primes annuelles prov.	52 000
Forfait social à payer	113 409
Formation continue à payer	7 223
Participation construction à payer	39 545
Taxe apprentissage à payer	18 373
Taxe handicapés à payer	40 000
Charges sociales sur congés payés	197 603
Charges sociales primes à payer	77 003
Charges sociales Primes Bilan	16 640
Autre impot & taxe à payer	199
Cet à payer	202 029
Taxe foncière à payer	60 319
Tascom à payer	399 519
Aut. taxes a payer	201 326
Taxe pub a payer	41 811
Abo greenflex 07/2019 a04/2022	1 700
Abo medecine du travail	
Abo holydis planexa contrat	129
Abo dell licence oracle	189
Abo cegid abt maint.paie 08a01.20	329
Abo infomil maint inf 01.19 a 12.19	6 500
Abo infomil fibre 02.19a01.2020	1 235
Abo cogeparc	1 824
Abo cac vilaine&associés	35 000
Abo ce 01 a 12	2 000
Abo assurandis franchise geree an	2 000
Abo assurandis vehiculeles ann	238
Site et portail E.Leclerc	7 370
Total	3 810 812

Autres informations



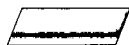


Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Tel d avance	30 000		
Cotisations d avance	292 000		
Assurance d avance	780		
Publicité Id d avance	671		
Total	323 451		



Notes sur le compte de résultat

Cabinet Vilaine et associés
Commissariat aux comptes

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 891 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	170	
Indemnités de ruptures salariales	151 425	
Divers charges exceptionnelles	2 467	
Pénalités fournisseurs		114 220
Reprise de provision litige Prud'homme		177 000
Produits sur opérations de gestions		359
Remboursement social		16 638
Remboursement sushi		31 501
Régularisations diverses		6 906
TOTAL	154 062	346 624

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	3 233 853
+ Impôts sur les bénéfices	1 013 395
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	4 247 248
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	4 247 248



Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	4 621 732	1 105 513	3 516 219
+ Résultat exceptionnel	192 562	51 074	141 488
- Participations des salariés	567 046	143 192	423 854
Résultat comptable	4 247 248	1 013 395	3 233 853
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 159 527 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	638 106
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	638 106
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	159 527
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	



Notes sur le compte de résultat

Cabinet Vilaine et associés
Commissariat aux comptes

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2018, la société SAS ECHIROLLES DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS COPYXIS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 287 personnes dont 6 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	22	
Agents de maîtrise et techniciens	32	
Employés	233	
Ouvriers		
Total	287	

Informations sur les dirigeants**Rémunérations allouées aux membres des organes de direction**

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	12 209 895
Avals et cautions	12 209 895
Engagements en matière de pensions	359 041
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	12 520 095
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 359 041 euros

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Les engagements de retraite sont en partie couverts par un contrat d'assurance.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 1.25 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : TG 05

L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :

- Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
- Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

La méthode retenue par la société à compter de l'exercice clos le 31/01/2022 est la méthode « ANC 2021 ».